

Québec, le 28 octobre 2015

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Assemblée nationale
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Je donne suite à une pétition, signée par 139 pétitionnaires, déposée par la députée de Gouin le 30 septembre à l'Assemblée nationale et demandant au gouvernement du Québec d'intervenir pour assurer le maintien des succursales et des bannières des librairies Renaud-Bray et du Groupe Archambault, notamment pour préserver les emplois et la diversité de leur offre culturelle. En effet, le 19 mai 2015, un communiqué annonçait que Renaud-Bray se portait acquéreur des activités de vente au détail de Groupe Archambault, soit les 14 magasins Archambault, le portail transactionnel Archambault.ca et la librairie anglophone Paragraphe. Cette transaction a été autorisée par le Bureau de la concurrence le 4 septembre 2015.

Je souhaite d'abord vous assurer que nous suivons avec beaucoup d'attention toutes les étapes de cette transaction majeure dans le secteur québécois du livre. Nous espérons que cette acquisition commerciale pourra avoir un effet positif sur la vitalité de ces librairies québécoises. La consolidation des librairies québécoises agréées, qui mettent en valeur la richesse et la diversité de la littérature d'ici et d'ailleurs, est un objectif primordial du Plan d'action sur le livre qui a été lancé avec succès en avril 2015. Ce Plan et les investissements conséquents qui l'accompagnent témoignent de l'importance que nous accordons à la situation culturelle, commerciale et économique des librairies québécoises.

... 2

Le maintien des succursales et des bannières des librairies Renaud-Bray et Archambault s'avère néanmoins une décision d'affaires.

Je peux vous assurer que nous veillons à offrir aux entreprises agréées du livre les meilleures conditions pour se développer et pour prospérer. Le Plan d'action sur le livre et l'accueil unanimement favorable qui lui a été réservé en témoignent.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Hélène David', written in a cursive style.

HÉLÈNE DAVID

N/Réf. : 24970